
Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Laneuville, qui demande de faire ratifier sa légitimité par son père, détenu à Chantilly, en annexe de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794)

Louis Maribon de Montaut

Citer ce document / Cite this document :

Montaut Louis Maribon de. Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Laneuville, qui demande de faire ratifier sa légitimité par son père, détenu à Chantilly, en annexe de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 725;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_37028_t2_0725_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ait aucune interruption. Les adjudications se sont passées au milieu des cris répétés : Vive la Raison, Vive la République, Ça va, ça ira. S. et F. »
CORNAVIN, H. DEMAUTIS [et une autre signature].

29

Malgré les efforts des fédéralistes méridionaux, les biens des émigrés se vendent très bien, une maison estimée 2 500 livres a été adjugée à 7 000 liv. (1).

Les administrateurs du district de Salon écrivent en ces termes : Les fédéralistes des départements méridionaux, pour avoir retardé, par leurs complots liberticides, la vente des biens des émigrés, en ont prodigieusement accru la masse. Une partie de maison estimée 2 500 liv. vient de se vendre 7 000 liv. aux acclamations d'un peuple immense, qui tout entier, peu ou beaucoup, veut faire de ces acquisitions, et les préfère à toutes autres (2).

30

Le citoyen Laneuville, enfant naturel, artiste-peintre, félicite la Convention sur la loi qui admet les enfans naturels à partager la succession de leurs parens; il demande que, pour satisfaire à la loi qui lui ordonne de faire ratifier sa légitimité, par son père, la Convention lui permette de se transporter dans les prisons de Chantilly, où son père est détenu.

Sur la motion de MARIBON-MONTAUT, cette pétition est renvoyée au comité de sûreté générale (3).

31

Les administrateurs du district de Tours, écrivent qu'informés qu'un serrurier avoit fait la campagne de la Vendée, avec une seule paire de souliers qu'il s'étoit ferré, se firent présenter ces souliers. Ils en ont fait ferrer plusieurs paires qu'ils envoient. Elles ne reviennent qu'à trois livres de plus que les communes mais elles durent près de huit mois.

Une de ces paires de souliers a été déposée au bureau. La ferrure est en forme de fer à cheval aux deux bouts.

Ils ont été renvoyés au comité des marchés (4).
Insertion au bulletin (5).

32

Les commandant, capitaines, lieutenans, sous-lieutenans et sous-officiers du bataillon de la Meurthe, demandent que leurs brevets, qui sont empreints des signes de féodalité, soient changés,

(1) C. Eg., n° 528.

(2) Bⁱⁿ, 8 pluv. (2^e suppl^t).

(3) J. Sablier, n° 1103.

(4) C. Eg., n° 528; Débats, n° 495, p. 94; Mon., XIX, 324; J. Fr., n° 491; J. Mont., p. 606; M.U., XXXVI, 139; Audit. nat., n° 492. Mention dans J. Sablier, n° 1103; Ann. patr., p. 1758.

(5) Bⁱⁿ, 8 pluv. (2^e suppl^t).

et que les vétérans portent une autre marque que les deux épées en croix.

Renvoyé au comité de la guerre (1).

33

Les administrateurs du département du Morbihan félicitent la Convention sur ce qu'elle a retranché à toutes les administrations de département, pour établir le gouvernement révolutionnaire, une certaine étendue de pouvoirs, dont elles n'ont que trop souvent abusé (2).

Mention honorable. Insertion au bulletin (3).

34

On renvoie au comité de commerce une lettre du ministre de l'intérieur, qui envoie les pièces relatives à un traité passé en 1784 entre l'état et quelques négocians de Marseille, pour l'achat de 486 ballots de draps; il s'est trouvé beaucoup d'objets qui ont occasionné des pertes considérables aux négocians (4).

35

La commune de Corbigny (5) mande que le bataillon qu'elle a fourni pour la défense de la patrie, s'est parfaitement conduit. En partant pour la frontière, ces braves soldats crioient : nous ne reviendrons qu'après avoir exterminé les despotes et leurs infâmes satellites; ça va, ça ira, vive la république ! vive la montagne ! (6)

Mention honorable; insertion au bulletin (7).

[Corbigny, 29 niv. II] (7)

« Nous nous empressons, Citoyens Représentants, de vous prévenir que les soldats du Bataillon de ce district, se sont très bien conduits pendant le temps que leur rassemblement général a existé dans cette commune, et qu'ils ont aujourd'hui à leur départ donné individuellement et collectivement par l'organe de leur commandant les preuves du plus pur civisme. On n'entendait que ces exclamations : « Nous ne reviendrons qu'après avoir exterminé les despotes et leurs vils satellites. Ça va bien, ça ira encore mieux, Vive la Convention, Vive la République. »

GUILLIEN, RIGNAULT, C. M. GUILLIEN, NULLOY, BIDY
(administr. du distr.) [et 2 signatures illisibles]

36

BELLEGARDE a dit : Je suis chargé d'annoncer à la Convention que les administrateurs du district de La Rochefoucault, département de

(6) Bⁱⁿ, 8 pluv.; M.U., XXXVI, 154; J. Sablier, n° 1103; J. Fr., n° 491. Mention dans Débats, n° 495, p. 94.

(1) J. Sablier, n° 1103; J. Fr., n° 491; M.U. XXXVI, 154.

(2) Bⁱⁿ, 8 pluv.

(3) J. Sablier, n° 1103.

(4) Nièvre. Et non Cordigny.

(5) M.U., XXXVI, 136; C. Eg., n° 528; J. Fr., n° 491; Ann. patr., p. 1757.

(6) Bⁱⁿ, 8 pluv. (2^e suppl^t).

(7) C 291, pl. 931, p. 9.